

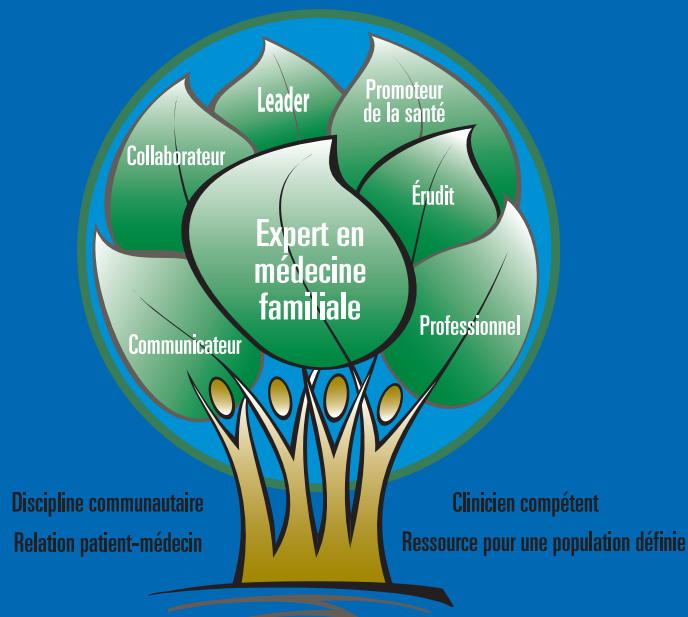
THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

CanMEDS-Médecine familiale 2017

*Un Référentiel de compétences pour
les médecins de famille dans tout
le continuum de formation*



CanMEDS-Médecine familiale

CanMEDS–Médecine familiale 2017

Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation
Le Collège des médecins de famille du Canada
2630, avenue Skymark, Mississauga (Ontario) L4W 5A4
Téléphone : 905 629-0900 Sans frais : 1 800 387-6197
Courriel : academicfm@cfpc.ca

©2017 Collège des médecins de famille du Canada

Tous droits réservés.

Ce contenu peut être reproduit en entier à des fins éducatives, personnelles et non commerciales seulement, avec mention conformément à la citation ci-après.

Toute autre utilisation requiert la permission du Collège des médecins de famille du Canada.

ISBN : 978-1-897268-33-6

Ce document est adapté de : Frank JR, Snell L, Sherbino J, éditeurs. *Le Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins*. Ottawa ON : Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ; 2015. Adapté avec permission par un membre du Consortium CanMEDS.

L'image en couverture est adaptée du diagramme de compétences des médecins CanMEDS avec la permission du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

Pour citer ce document

Shaw E, Oandasan I, Fowler N, édés. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2017.

Pour citer les rôles

Expert en médecine familiale

Lawrence K, Schultz K. Expert en médecine familiale. Dans : Shaw E, Oandasan I, Fowler N, édés. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2017.

Communicateur

Weston W, Feldman P. Communicateur. Dans : Shaw E, Oandasan I, Fowler N, édés. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2017.

Collaborateur

Newton C. Collaborateur. Dans : Shaw E, Oandasan I, Fowler N, édés. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2017.

Leader

Tepper J, Hawrylyshyn S. Leader. Dans : Shaw E, Oandasan I, Fowler N, édés. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2017.

Promoteur de la santé

Ince-Cushman D. Promoteur de la santé. Dans : Shaw E, Oandasan I, Fowler N, édés. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2017.

Érudit

Ramsden V. Érudit. Dans : Shaw E, Oandasan I, Fowler N, édés. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2017.

Professionnel

Pauls M, Horton J. Professionnel. Dans : Shaw E, Oandasan I, Fowler N, édés. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2017.

Remerciements

Membres du Groupe de travail sur CanMEDS-MF

Elizabeth Shaw (présidente), Perle Feldman, Stephen Hawrylyshyn, Joan Horton,
Daniel Ince-Cushman, Kathy Lawrence,
Christie Newton, Merril Pauls, Luce Pelissier-Simard, Vivian Ramsden, Karen Schultz, Joshua Tepper, Wayne Weston

Membres du Groupe de travail sur la traduction de CanMEDS-MF

Daniel Ince-Cushman, Luce Pelissier-Simard

Table des matières

Introduction et contexte	1
Expert en médecine familiale	5
Communicateur	8
Collaborateur	11
Leader	13
Promoteur de la santé.....	15
Érudit	17
Professionnel	19

CanMEDS-Médecine familiale 2017

Un Référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation

Introduction et contexte

CanMEDS-MF 2017 est un référentiel de compétences conçu pour tous les médecins de famille, peu importe le type ou le contexte de pratique et les populations desservies. Avec le Profil professionnel en médecine familiale du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), il **donne une vue d'ensemble** des rôles et responsabilités du médecin de famille au Canada, ainsi que des compétences requises pour soutenir ses activités.

Un bref historique :

- En 2009, le CMFC adaptait le Cadre de compétences CanMEDS 2005¹ du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège royal) afin de refléter les particularités de la discipline de médecine familiale ([CanMEDS-MF 2009](#)) et d'encadrer la formation en résidence
- En 2015, le Collège royal élaborait le Référentiel de compétences CanMEDS 2015² pour les médecins³ (une mise à jour du cadre de 2005) avec une importante représentation des médecins de famille
- Un [Consortium national](#) composé de 13 organisations a **accepté d'utiliser CanMEDS 2015** en tant que référentiel de compétences pour tous les médecins au Canada
- Avec CanMEDS 2015 comme point de départ et CanMEDS-MF 2009 à titre de référence, le CMFC a créé CanMEDS-MF 2017. Ce référentiel sera intégré à tout le continuum de formation propre à la discipline de médecine familiale.

Les principaux changements et les nouveaux éléments de cette version par rapport au cadre CanMEDS-MF 2009 sont les suivants :

- **Une plus grande place est accordée au généralisme, et de ce fait, à l'introduction de l'expertise de pouvoir s'adapter à sa communauté dans le rôle d'expert en médecine familiale**
- **L'introduction de la sécurité culturelle comme facteur important des soins offerts par le médecin de famille, avec une description des manifestations (compétences habilitantes) connexes**
- Un accent accru sur la sécurité du patient

¹ Frank, JR. (ed). 2005. Le Cadre de compétences CanMEDS 2005 pour les médecins. L'excellence des normes, des médecins et des soins. Ottawa : Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Dans : http://www.royalcollege.ca/portal/page/portal/rc/common/documents/canmeds/framework/the_7_canmeds_roles_f.pdf. Date de consultation : juillet 2017.

² Frank JR, Snell L, Sherbino J, éditeurs. Le Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins. Ottawa : Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ; 2015. Dans : <http://www.royalcollege.ca/rcsite/canmeds/canmeds-framework-f>. Date de consultation : juillet 2017.

- L'introduction de l'amélioration continue de la qualité dans les rôles de leader, érudit et de promoteur de la santé
- Le rehaussement et la réitération des [Quatre principes de la médecine familiale](#) du CMFC
- Le rôle de leader remplace celui de gestionnaire dans CanMEDS-MF 2009, conformément aux changements apportés dans CanMEDS 2015

En tant que partenaire du Consortium CanMEDS, le CMFC s'est engagé à utiliser CanMEDS 2015 comme référentiel pour décrire l'ensemble des rôles et des compétences de tous les médecins durant la formation et la pratique. CanMEDS-MF 2017 est une adaptation qui respecte CanMEDS 2015 tout en captant les compétences propres à la discipline de médecine familiale.

Les Quatre principes de la médecine familiale sont la fondation sur laquelle reposent les valeurs et les contributions des médecins de famille. Ils sous-tendent chacun des rôles CanMEDS-2017. À partir des principes selon lesquels la médecine familiale est une discipline communautaire et que les médecins de famille sont une ressource pour une population définie de patients, cette version de CanMEDS-MF introduit le concept de « l'expertise de pouvoir s'adapter à la communauté ».

Cet élément est un aspect dynamique de la capacité de généraliste des médecins de famille de réfléchir sur leurs compétences et de les adapter aux besoins de leur communauté, en réponse aux changements démographiques, au fardeau de la maladie et aux enjeux émergents en santé, de la composition de **l'équipe de soins et des ressources communautaires, entre autres facteurs déterminants.**

La vision de la réforme des soins primaires présentée dans le [Centre de médecine de famille](#) du CMFC aspire à améliorer la qualité, l'équité et l'accès aux soins complets et globaux pour tous les Canadiens et Canadiennes, grâce au leadership et au travail d'équipe des médecins de famille, qui collaborent avec d'autres médecins et professionnels de la santé. Les manifestations (compétences habilitantes) qui font partie de chaque rôle CanMEDS-MF ont été adaptées dans cette optique.

Le CMFC reconnaît le rôle déterminant du racisme systémique dans les disparités sanitaires et sociales qui touchent les peuples autochtones du Canada. Cette situation est décrite dans le document intitulé *Conséquences du racisme systémique sur la santé des populations autochtones du Canada et les soins de santé qui leur sont offerts* (2016).⁴ Compte tenu de cette reconnaissance et à la lumière des *Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*,⁵ il est important que les médecins de famille maîtrisent des compétences en santé autochtone afin de dispenser des soins de qualité optimale à cette population. **Un document d'accompagnement à CanMEDS-MF 2017 sur les compétences en santé autochtone** présentera un cadre pour le développement des habiletés requises pour soutenir les interactions thérapeutiques et la prestation de soins sécuritaires sur le plan culturel.

Les sept rôles ont été mis à jour ; toutefois, celui de l'expert en médecine familiale a fait l'objet d'une plus grande adaptation dans le but d'intégrer les compétences dans tous les rôles.

Pour utiliser CanMEDS-MF 2017

Voici quelques principes et suggestions pour l'utilisation de CanMEDS-MF 2017 :

- Il s'applique à tous les médecins de famille. Les descriptions des rôles et les manifestations s'appliquent à tous les milieux de pratique, les types de pratique et les populations desservies. Dans son ensemble, il englobe les exigences communes et propres aux médecins de famille
- Il définit les habiletés, dont un médecin de famille a besoin dans tout le continuum de la formation, des études prédoctorales et postdoctorales, à la formation en compétences avancées, jusqu'au développement professionnel continu :
 - Au niveau prédoctoral — par ceux qui créent des occasions d'apprentissage sous la direction de la médecine familiale
 - Au niveau postdoctoral —
 - Par les intervenants de la médecine familiale responsables de la conception de cursus et de programmes de formation en résidence, y compris les compétences avancées
 - Par les services spécialisés qui enseignent aux résidents en médecine familiale durant la formation de base et la formation en compétences avancées.
 - Au niveau du développement professionnel continu — en tant que cadre directeur pour les **exigences en matière d'apprentissage continu** ; compte tenu de leurs connaissances, de leurs contextes et profils de pratique uniques, les médecins de famille peuvent l'utiliser pour encadrer leur réflexion et planifier le développement continu et le maintien de la compétence
- Il ne définit pas les niveaux de compétences, aussi appelés repères ou jalons

⁴ Groupe de travail sur la santé autochtone. *Conséquences du racisme systémique sur la santé des populations autochtones du Canada et les soins de santé qui leur sont offerts*. Mississauga, ON. Collège des médecins de famille du Canada, 2016. Dans : http://www.cfpc.ca/uploadedFiles/Resources/PDFs/Communique_SystemicRacism_FRE.pdf. Date de consultation : juillet 2017.

⁵ Commission de vérité et réconciliation du Canada. *Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Winnipeg, MB : Commission de vérité et réconciliation du Canada ; 2015. Dans : http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf Date de consultation : juillet 2017.

- Il peut être utilisé par d'autres personnes qui travaillent en éducation médicale avec les médecins de famille, pour la recherche en médecine familiale, l'amélioration de la qualité, et plus généralement, dans le système de soins de santé

Expert en médecine familiale

Définition

En tant que généraliste compétent, le médecin de famille offre des soins de grande qualité, adaptés aux besoins de la communauté, en temps opportun, à toutes les étapes du cycle de vie, de la prévention à la palliation, dans de multiples contextes et à des populations diversifiées. Pour lui, la continuité des soins et la collaboration avec d'autres professionnels de la santé revêtent une grande importance afin d'optimiser les soins aux patients. Il offre des soins centrés sur le patient, prodigués avec compassion lors de l'évaluation et la prise en charge des préoccupations des patients. Il forme des partenariats avec les patients, leurs familles et leurs proches, et avec les communautés afin de militer, lorsque nécessaire, pour l'amélioration des conditions de vie, des ressources, de l'accès et des soins.

Description

En tant qu'expert en médecine, le médecin de famille exerce selon les [Quatre principes de la médecine familiale](#), qui sous-tendent ses valeurs et ses contributions au système de soins de santé :

- Le médecin de famille est un clinicien compétent
- La médecine familiale est une discipline communautaire
- Le médecin de famille est une ressource pour une population définie de patients
- La relation patient-médecin est l'essence du rôle du médecin de famille

Au-delà d'une approche axée sur la maladie, le médecin de famille se préoccupe de toute la personne — son vécu, ses valeurs et ses objectifs pour sa santé et son bien-être. Il travaille efficacement dans différents milieux, gère avec doigté l'incertitude, l'ambiguïté, la complexité et la multimorbidité. Il utilise son jugement pour établir les priorités, évaluer et prendre en charge avec discernement les préoccupations du patient. Ses habiletés sont celles d'un généraliste ; il est souvent le premier point de contact avec les services de santé, lorsque la maladie est encore à un stade précoce et indifférencié. Il est capable d'offrir un large spectre de soins, y compris la promotion de la santé et la prévention de la maladie, et ce dans les soins primaires, secondaires, et pour certains, tertiaires. Il tient compte de l'impact de la santé, de la maladie et des événements indésirables de la vie, sur la personne en tant qu'individu et en tant que membre d'une famille et d'une communauté.

Le médecin de famille comprend l'importance de la continuité des soins et l'impact des relations entre le patient et son médecin, sa famille et sa communauté. Il applique avec discernement les données probantes existantes et en génère de nouvelles afin de mieux orienter les soins aux patients et à la communauté. Il travaille en collaboration avec les patients, leur famille et leurs proches, les autres collègues prodiguant des soins et avec les autres parties prenantes concernées. Il emploie judicieusement les ressources afin de maximiser la qualité des soins, faciliter l'accès, assurer le transfert d'information pour une transition des soins en douceur. Il observe et s'adapte aux besoins changeants de ses patients et de leur communauté afin de mieux guider les soins et d'élargir son champ d'activité, au besoin.

Capacités (compétences clés) et manifestations (compétences habilitantes)

1. Exerce une médecine généraliste dans son **champ d'activité professionnelle**
 - 1.1 Fait **preuve d'un engagement à prodiguer avec compassion des soins de grande qualité, axés** sur la relation avec ses patients
 - 1.2 Intègre les rôles CanMEDS transversaux dans son exercice de la médecine
 - 1.3 Dispense des soins dans toute la gamme de soins médicaux : la promotion de la santé et la prévention des maladies, le diagnostic et le traitement des maladies graves ou mortelles, aiguës ou chroniques, la réadaptation, les soins de confort, les soins de maternité, les soins palliatifs et les soins en fin de vie
 - 1.4 **S'acquitte** des responsabilités professionnelles en dépit de multiples exigences concurrentes
 - 1.5 Reconnaît **la complexité, l'incertitude et l'ambiguïté inhérentes à l'exercice de la médecine** et y réagit de façon appropriée
2. Procède à une évaluation clinique centrée sur les besoins du patient et établit un plan de soins
 - 2.1 **Détermine les priorités appropriées pour l'évaluation et la prise en charge, en fonction de la perspective du patient, du contexte et de l'urgence médicale**
 - 2.2 Obtient **l'anamnèse, procède à l'examen physique**, choisit les examens appropriés et interprète leurs résultats aux fins de diagnostic et de traitement, de prévention de la maladie et de promotion de la santé
 - 2.3 Établit, en partenariat avec le patient, sa famille et ses proches, des objectifs de soins, qui tiennent compte des valeurs du patient et de ses objectifs en matière de santé et de bien-être
 - 2.4 Établit **un plan de traitement en trouvant un terrain d'entente avec le patient** sur la définition du problème et des priorités, tout en reconnaissant, à chaque rencontre, les rôles respectifs du patient, des autres professionnels de la santé et du médecin de famille
 - 2.5 Prend des décisions cliniques éclairées par les meilleures données probantes disponibles et par la perspective du patient
 - 2.6 Gère des situations, comportant à la fois des aspects cliniques et contextuels, aigus et **chroniques, et ce même dans l'incertitude**
3. Planifie et réalise des interventions diagnostiques et thérapeutiques
 - 3.1 Définit les interventions les plus appropriées
 - 3.2 Obtient et documente le consentement éclairé, en expliquant les raisons, risques et avantages **d'une intervention diagnostique, thérapeutique ou d'une procédure technique proposée**
 - 3.3 Priorise une intervention en tenant compte du degré d'urgence clinique et des ressources disponibles
 - 3.4 **Réalise toute intervention technique avec habileté et de façon sécuritaire, en l'adaptant aux** trouvailles imprévues ou aux changements du contexte clinique

4. Planifie la continuité des soins et, le cas échéant, des consultations en temps opportun
 - 4.1 Travaille en collaboration avec les patients, leurs familles et leurs proches, les collègues du domaine de la santé et les parties prenantes concernées pour offrir des soins complets et globaux aux patients, aux populations de patients et aux communautés
 - 4.2 **Met en œuvre un plan de soins centré sur le patient, qui assure la continuité des soins, un suivi des investigations, la surveillance du traitement, la réévaluation de la réponse et autre consultation**
5. Favorise activement la promotion de **l'amélioration continue de la qualité et une sécurité** accrue du patient, individuellement et au sein de son équipe
 - 5.1 Reconnaît les risques inhérents à la prestation des soins et les incidents pouvant compromettre la sécurité des patients ; travaille de manière proactive pour prévenir les préjudices et remédier aux préoccupations identifiées
 - 5.2 **Adopte des stratégies qui appliquent la science de l'amélioration pour promouvoir l'amélioration continue de la qualité**
 - 5.3 Améliore la sécurité des patients, en tenant compte des facteurs humains et systémiques dans **le cadre d'un engagement à l'égard de la qualité**
 - 5.4 **Met en œuvre des mécanismes pour optimiser les soins aux patients dans sa pratique**
6. Crée un environnement inclusif et culturellement sécuritaire
 - 6.1 **Fait preuve d'humilité et d'ouverture à l'égard des idées et des connaissances du patient**
 - 6.2 Cherche à comprendre et à respecter les croyances en matière de santé ancrées dans la culture du patient
 - 6.3 Explore comment les expériences antérieures du patient, y compris les événements difficiles de la vie, ont une incidence sur ses rencontres cliniques individuelles et ses interactions avec le système de santé. Tient compte de cette compréhension dans sa prestation de soins
7. Conformément à ses habiletés de généraliste, contribue à cerner les besoins complexes, non **couverts, du patient ou de la collectivité, ainsi que les enjeux émergents en santé, et d'y répondre en faisant preuve de l'expertise de pouvoir s'adapter** à la communauté
 - 7.1 Évalue et adapte sa pratique en fonction des besoins de sa communauté, anticipe les enjeux de santé émergents et en tient compte dans la planification de son offre de soins
 - 7.2 **Fait preuve de courage clinique (prise de risque rationnelle) et est à l'aise face aux défis complexes et/ou nouveaux d'un patient ou de la communauté**
 - 7.3 **Crée et adapte son plan d'apprentissage personnel pour élargir ou cibler sa pratique, afin d'acquérir les connaissances et les habiletés requises pour répondre aux besoins de la communauté qu'il dessert**

Communicateur

Définition

En tant que communicateur, le médecin de famille maintient une relation thérapeutique avec les patients, leur famille et leurs proches. Ceci comprend les échanges dynamiques qui ont lieu avant, **pendant et après la consultation médicale ce qui permet l'échange d'informations** essentielles à la prestation de soins de santé efficaces, centrés sur le patient.

Description

La relation patient-médecin et l'approche centrée sur le patient sont au **cœur** du rôle du médecin de famille. **Par la création d'une relation professionnelle centrée sur le patient**, sa famille et ses proches, et **d'une écoute active** du vécu du patient et de sa maladie, le médecin de famille peut promouvoir le rétablissement et redonner un sentiment de bien-être au patient. Ces conversations explorent avec habileté la perspective du patient : ses craintes, sentiments et perceptions au sujet de la maladie, et la répercussion sur sa capacité de réaliser ce qui est important pour lui.

Le médecin de famille peut aussi bien informer le patient tout en respectant son autonomie en lui redonnant du pouvoir dans la prise de décision concernant sa santé. Le médecin de famille **s'entend avec** ses patients concernant la définition des problèmes et les objectifs du traitement, les rôles et attentes respectifs de chacun : patient, médecin de famille, autres professionnels de la santé, et proches aidants.

Avec le patient, le médecin de famille incorpore ces connaissances et prépare un plan partagé qui tient compte des besoins, des valeurs et des préférences du patient, de sa culture, de son statut socioéconomique, de ses antécédents personnels et familiaux, de son cycle de vie, de ses conditions de vie, de son milieu de travail ou scolaire, ainsi que des autres facteurs psychologiques et sociaux pertinents. Ce plan doit être appuyé par des données probantes provenant de la littérature et des lignes de pratiques reconnues.

Capacités (compétences clés) et manifestations (compétences habilitantes)

1. Développe des liens de **confiance, d'entente, et des relations thérapeutiques respectant l'éthique** avec le patient et ses proches
 - 1.1 Établit des relations positives avec le patient et ses proches fondées sur la compréhension, la **confiance, le respect, l'honnêteté et la compassion**
 - 1.2 **Tire le meilleur parti de l'environnement physique afin d'assurer le confort du patient, le respect de sa dignité, de sa vie privée, de son engagement et de sa sécurité**
 - 1.3 Respecte la confidentialité, la **vie privée et l'autonomie du patient**
 - 1.4 Écoute de façon respectueuse le patient et ses proches et répond à leurs préoccupations
 - 1.5 **Répond aux comportements non verbaux d'un patient afin d'améliorer la communication**
 - 1.6 Adapte la communication aux valeurs et aux préférences de chaque patient, en tenant compte de son état clinique et du contexte, et **en s'assurant que les soins sont inclusifs et culturellement sécuritaires**

2. Recueille et synthétise de façon juste et pertinente, **l'information partagée par le patient**, en tenant compte de sa perspective et de celle de ses proches
 - 2.1 Implique le patient lors de la cueillette de données concernant ses symptômes, ses idées, ses préoccupations, ses attentes et les répercussions sur sa vie
 - 2.2 Structure **l'entrevue** de façon logique, efficace, centrée sur la tâche en encourageant la participation active du patient
 - 2.3 Analyse le contexte personnel du patient et ses influences culturelles
 - 2.4 Obtient **et résume toute information provenant d'autres sources, dont** la famille et les proches aidants
 - 2.5 Fait **participer la famille du patient durant les importants moments de la vie afin d'améliorer l'expérience du patient**, de sa famille et de ses proches, **et d'obtenir du soutien**
3. Informe le patient et sa famille quant aux soins de santé qui lui sont prodigués
 - 3.1 Fournit **des informations et des explications claires, exactes et en temps opportun**, et s'assure que le patient, sa famille et ses proches les ont bien comprises
 - 3.2 Divulgue au patient, à sa famille et à ses proches, les incidents et événements en lien avec la sécurité des soins, en faisant preuve de tact et de façon fidèle
4. Fait **participer le patient, sa famille et ses proches à l'élaboration d'un plan reflétant ses besoins**, objectifs et valeurs en matière de santé
 - 4.1 Entretient avec le patient, sa famille et ses proches des échanges sur le plan de traitement de façon respectueuse, sans jugement de valeur et adaptés à leur culture, y compris le recours à un interprète ou un intermédiaire culturel
 - 4.2 Aide le patient, sa famille et ses proches à **utiliser les technologies de l'information et de la communication** appropriées en appui aux soins qui lui sont prodigués et pour prendre des décisions éclairées quant à sa santé, tout en maintenant la confidentialité
 - 4.3 Reconnaît et respecte la diversité, **y compris sans s'y limiter, l'impact du genre, de la race, de la religion**, des croyances culturelles, sur le prise de décisions conjointes et autres interactions
 - 4.4 Aborde avec efficacité des questions difficiles, comme motiver le patient à modifier son comportement, annoncer de mauvaises nouvelles et gérer les désaccords et les situations **chargées d'émotions**
 - 4.5 Applique des techniques de soutien et autres techniques de counseling aux interventions thérapeutiques
 - 4.6 Aide le patient à clarifier ses valeurs et ses sentiments, à **faire face à l'incertitude et à comprendre** ses options en matière de soins
5. **Documente l'information, en format papier et électronique, résumant la rencontre et le partage afin d'optimiser la prise de décision** clinique, la sécurité des patients et le secret professionnel
 - 5.1 Tient des dossiers en temps opportun, clairs, exacts et appropriés (écrits ou électroniques) lors des consultations cliniques
 - 5.2 Présente des renseignements médicaux au public ou aux médias sur une question médicale, **lorsqu'on le demande**

5.3 Utilise le dossier de santé électronique pour améliorer la prise de décision partagée avec le patient

Collaborateur

Définition

En tant que collaborateur, le médecin de famille travaille avec le patient, sa famille et ses proches, sa communauté et les autres professionnels de la santé pour prodiguer des soins sécuritaires et de grande qualité, centrés sur le patient.

Description

La collaboration est essentielle à la prestation de soins de grande qualité, sécuritaires et centrés sur le patient. Le médecin de famille collabore avec le patient et sa famille, les médecins et autres professionnels de la santé, les communautés, les partenaires de la collectivité et autres parties prenantes concernées du système de santé. Le médecin de famille travaille avec une variété de personnes possédant des habiletés **complémentaires et œuvrant dans l'ensemble** du milieu du continuum des soins. Les équipes réunissent **des professionnels qui apportent tout un éventail d'habiletés** et de points de vue, qui collaborent étroitement dans un même lieu comme un Centre de médecine de famille ou avec des équipes élargies réparties sur plusieurs sites.

Le médecin de famille se considère comme un **participant d'un large réseau communautaire** de professionnels de la santé. Il sait collaborer, soit comme membres **d'une équipe, soit comme leader d'une équipe**. Selon les valeurs **d'un** médecin de famille, la collaboration est renforcée par des liens **longitudinaux qui s'appuient** sur la confiance, le respect et la prise de décision partagée. Ceci se concrétise dans le **partage des connaissances, des perspectives et des responsabilités, et la volonté d'apprendre ensemble**. La collaboration nécessite une compréhension du rôle et des perspectives de chacun, la poursuite des mêmes buts et la gestion des divergences. Ces habiletés sont aussi utiles lors de la **réalisation d'activités autres que les soins cliniques, comme l'administration, l'enseignement, la promotion de la santé et l'érudition**.

Capacités (compétences clés) et manifestations (compétences habilitantes)

1. **Travaille efficacement avec d'autres dans un modèle collaboratif basé sur le travail d'équipe**
 - 1.1 Établit et maintient **de saines relations d'interdépendance** avec les autres personnes
 - 1.2 Décrit son propre rôle et ceux des autres personnes (y compris les rôles cliniques, de recherche, **d'enseignement, et de gestion**)
 - 1.3 Définit et négocie le partage ou le chevauchement des rôles et responsabilités pour répondre aux besoins des patients
 - 1.4 **Respecte la diversité des rôles et des perspectives tout en assurant l'intégration des soins au patient**
 - 1.5 Démontre de la flexibilité quant à son rôle, par exemple en faisant la transition de membre à **leader d'une équipe**, lorsque nécessaire en fonction du contexte, **de la composition de l'équipe et des besoins du patient**

2. Cultive et maintient un milieu de travail convivial en encourageant la compréhension mutuelle, en gérant les divergences, en réduisant les malentendus et en apaisant les conflits
 - 2.1 Démonstre une attitude respectueuse envers les autres
 - 2.2 Interagit avec les autres afin de **trouver un terrain d'entente** et de prendre des décisions partagées
 - 2.3 Travaille avec les autres pour favoriser une compréhension mutuelle, gérer les divergences et résoudre les conflits
 - 2.4 Dans une attitude réflexive, reconnaît sa contribution et ses limites personnelles, ainsi que son impact sur le **fonctionnement de l'équipe**
3. Identifie et facilite la transition de patients entre collègues professionnels de la santé, par exemple : les soins partagés, la transition du patient et le transfert de la responsabilité des soins de manière sécuritaire en pour assurer la continuité
 - 3.1 Détermine quand un transfert des soins doit être fait et en facilite le processus
 - 3.2 Négocie efficacement le partage de responsabilité (individuelle et/ou partagée) et le communique de façon explicite, verbalement et par écrit, en utilisant des plans de transition clairs pour assurer la sécurité du patient

Leader

Définition

En appliquant ses compétences en leadership et en gestion, le médecin de famille est un participant à **part entière dans l'organisation des soins de santé. Il contribue activement à l'évolution et au maintien d'un système de soins de santé de haute qualité, à titre de clinicien, d'administrateur, d'érudit ou d'enseignant.**

Description

Sur le plan systémique, le médecin de famille **s'engage dans la prestation et l'amélioration** des soins de santé globaux, continus et centrés sur le patient. Il **incite d'autres intervenants** à travailler vers cet objectif commun. Le médecin de famille exerce un leadership et une gestion collaboratifs, dans le système de soins de santé. Pour ce faire, le médecin de famille doit pouvoir établir les priorités, effectuer des choix judicieux dans la répartition des ressources et soins de santé et exécuter efficacement des tâches en collaborant avec des collègues. Le **médecin de famille contribue activement à l'amélioration continue** de la qualité dans leur milieu de pratique. Le médecin de famille maintient un équilibre entre sa vie personnelle et ses responsabilités cliniques, administratives, de **recherche et d'enseignement**. Il agit à la fois comme clinicien, comme professionnel au sein **d'équipes et comme leader à tous les paliers** du système de santé.

Capacités (compétences clés) et manifestations (compétences habilitantes)

1. **Contribue à l'amélioration de soins complets, globaux et continus, centrés sur le patient offerts au sein d'équipes, d'organismes et de systèmes**
 - 1.1 Applique la science de l'amélioration de la qualité pour faire progresser les systèmes de soins aux patients
 - 1.2 Contribue à une culture qui favorise la sécurité des patients
 - 1.3 Analyse les incidents qui mettent en cause la sécurité des patients afin d'améliorer les systèmes de soins
 - 1.4 Utilise des données sur la santé et la technologie afin d'améliorer la qualité des soins au patient à tous les niveaux du système de santé
 - 1.5 Travaille afin d'inclure les patients, leurs proches et leurs soignants dans le processus d'amélioration des soins à tous les niveaux du système de santé
2. Participe à la gestion des ressources allouées aux soins de santé
 - 2.1 Répartit les ressources afin d'optimiser les soins aux patients
 - 2.2 Met en pratique les données probantes et les pratiques exemplaires en fonction des besoins du patient pour dispenser des soins à un rapport coût-bénéfice approprié
 - 2.3 Gère judicieusement les ressources en santé, y compris l'accès aux autres professionnels et services de santé et la demande d'analyses et de traitements

3. Fait **preuve de leadership collaboratif dans la pratique professionnelle afin d'améliorer les soins de santé**
 - 3.1 Facilite les changements dans les soins de santé afin d'en améliorer les services et les résultats
 - 3.2 Fait progresser les soins de qualité et les issues sur la santé en s'impliquant à tous les niveaux du système de santé
 - 3.3 **Travaille avec d'autres au sein de coalitions afin d'atteindre les résultats qui encouragent la transformation de la pratique, de l'organisation et du système**
4. Gère la planification de carrière, les finances et les ressources humaines au sein de sa pratique professionnelle
 - 4.1 Fixe et établit un équilibre approprié entre ses objectifs personnels et professionnels et les réévaluer au besoin
 - 4.2 Planifie et gère sa pratique de façon efficace et éthique
 - 4.3 **Met en œuvre des processus afin d'améliorer sa vie personnelle, sa carrière et sa pratique**

Promoteur de la santé

Définition

En tant que promoteur de la santé, le médecin de famille travaille en partenariat avec les patients et les collectivités, en mettant à profit son expertise et son **influence en vue d'améliorer la santé par une compréhension des besoins, en tant qu'agent de changement** et par une mobilisation des ressources.

Description

Le médecin de famille reconnaît ses responsabilités sociales. Il doit **participer aux efforts d'amélioration** de la santé et du bien-être de ses patients, sa **collectivité et des populations** qu'il sert.

Le médecin de famille a **un accès privilégié au vécu et à l'expérience des patients au regard de la maladie** et comprend **l'impact des déterminants sociaux de la santé et de l'inégalité d'accès** sur les résultats de la santé. Le médecin de famille soutient ses patients dans leur trajectoire de soins et les épaulé dans leurs **démarches pour qu'ils aient accès aux ressources appropriées en temps voulu**. Il favorise le maintien en santé des collectivités et des populations en améliorant la qualité **et l'organisation** de leur pratique en influençant directement ou indirectement le système de santé.

Le médecin de famille implique le patient, la collectivité et la population pour appeler au changement ; il joue le rôle de porte-parole si nécessaire. Il appuie **ou guide l'allocation de ressources financières, matérielles ou humaines**. **Le médecin de famille œuvre au sein de systèmes complexes**. Il doit ainsi collaborer avec les patients, sa famille **et ses proches, ainsi qu'avec** leurs réseaux de soutien, les professionnels de la santé, les organisations communautaires, les administrateurs et les décideurs.

Capacités (compétences clés) et manifestations (compétences habilitantes)

1. Répond aux besoins du patient en défendant, avec celui-ci, ses intérêts **à l'intérieur ou à l'extérieur** du milieu clinique
 - 1.1 Collabore avec le patient afin de prendre en compte les déterminants de la santé qui le concernent et qui limitent son accès aux services de santé ou aux ressources dont il a besoin
 - 1.2 Travaille avec les patients, leur famille et leurs proches **afin d'accroître les occasions d'adopter** des comportements sains
 - 1.3 Intègre les principes de prévention de la maladie, de promotion et de maintien de la santé dans les échanges avec chaque patient
2. En tant que ressource dans sa communauté, il établit et comprend les besoins des communautés **et des populations qu'il sert** et fait **la promotion, d'une manière socialement responsable** des changements systémiques
 - 2.1 Collabore avec des collectivités ou des populations afin de caractériser les déterminants de la **santé qui s'appliquent**
 - 2.2 **Améliore la pratique clinique en appliquant un processus d'amélioration continue de la qualité** à des activités de prévention de la maladie et de promotion et de maintien de la santé

- 2.3 Évalue les besoins et détermine les **ressources d'une** communauté ou **d'une** population desservie **et contribue au processus d'amélioration de la santé et de l'équité**
- 2.4 Identifie les besoins particuliers des patients et des populations mal desservies, y compris **surmonter les obstacles et améliorer l'accès à des soins adaptés au contexte culturel**

Érudit

Définition

En tant qu'érudit, le médecin de famille fait preuve d'un engagement constant envers l'excellence dans la pratique médicale par un processus de formation continue, en enseignant à des tiers, en recueillant, en combinant et en évaluant des données probantes et en contribuant à la création et à la diffusion du savoir.

Description

Le médecin de famille vise l'excellence en misant sur une évaluation continue des processus et des résultats de son travail quotidien, en partageant et en comparant ses travaux avec d'autres, en sollicitant activement une rétroaction dans un souci de qualité des soins. À l'aide de multiples moyens d'apprentissage, il s'efforce de répondre aux besoins du patient, de sa famille et de ses proches, des apprenants, des professionnels de la santé et du système de soins de santé. Le médecin de famille s'applique à maîtriser son domaine d'expertise et à partager son savoir. En tant que tenant d'un processus de formation continue, il adopte une démarche planifiée d'apprentissage afin de s'améliorer dans chaque rôle CanMEDS-MF et devenir un modèle pour d'autres. En tant qu'enseignant, il facilite, autant sur une base individuelle qu'au sein d'équipes, la formation des apprenants, de collègues médecins et d'autres professions, du public et d'autres intervenants. Le médecin de famille sait trouver des données probantes pertinentes dans le contexte des soins primaires et les évalue rigoureusement en tenant compte de l'épidémiologie de la maladie, les multimorbidités et la complexité de ses patients. Par sa participation à une prise de décision partagée et fondée sur des données probantes, le médecin de famille reconnaît l'existence d'incertitude dans l'exercice de ses fonctions médicales et formule des questions de recherche pour corriger les lacunes dans les connaissances. Grâce à ses habiletés à naviguer dans les sources d'information, il repère et résume les connaissances liées à ces questions et prend des décisions cliniques qui s'appuient sur des données probantes tout en tenant compte des valeurs et des préférences du patient, de sa famille et de ses proches. Le médecin de famille contribue à la création, à l'application, à la diffusion et à l'essor de connaissances et de pratiques nouvelles dans les pratiques communautaires et plus généralement, dans les soins de santé. Le médecin de famille reconnaît l'importance d'appliquer les résultats des recherches et de participer à des recherches dans le cadre de sa pratique afin d'améliorer les soins aux patients et de créer de nouvelles connaissances.

Capacités (compétences clés) et manifestations (compétences habilitantes)

1. **S'engage dans l'amélioration continue de** ses activités professionnelles par un processus de formation continue
 - 1.1 **Élabore, met en œuvre, suit et révisé un plan personnel d'apprentissage en vue d'améliorer la** pratique professionnelle
 - 1.2 **Identifie les occasions d'apprentissage et d'amélioration en évaluant périodiquement son rendement d'une manière réflexive à l'aide de diverses données**
 - 1.3 **Participe à l'apprentissage en collaboration afin d'améliorer constamment sa pratique personnelle et de contribuer à l'amélioration collective des pratiques**

2. **Enseigne aux étudiants, aux résidents, à d'autres professionnels de la santé et au public**
 - 2.1 Reconnaît l'influence que peuvent avoir un modèle de rôle et les effets des curriculums formels, informels et cachés sur les apprenants, y compris sur le public, et réagit de façon constructive
 - 2.2 Favorise un environnement d'apprentissage sécuritaire
 - 2.3 Veille à ce que la sécurité des patients soit assurée quand les apprenants participent aux soins
 - 2.4 Planifie et mène une activité d'apprentissage
 - 2.5 Fournit **une rétroaction afin d'améliorer l'apprentissage et le rendement**
 - 2.6 Évalue les apprenants, les enseignants et les programmes selon les principes pédagogiques
 - 2.7 Intègre le « coaching », le mentorat et le modèle de rôle dans l'enseignement clinique
3. Intègre les données probantes disponibles dans les activités professionnelles en tenant compte du contexte **de l'épidémiologie**, de la maladie, des multimorbidités et de la complexité de ses patients
 - 3.1 Reconnaît l'incertitude et les lacunes dans les connaissances dans des activités cliniques ou **professionnelles d'autre nature**, et formule des questions ciblées pouvant permettre de les combler
 - 3.2 Trouve, sélectionne et prend connaissance des ressources et des lignes directrices ayant fait l'objet d'une **évaluation préalable**, qui sont pertinentes dans la pratique de médecine familiale
 - 3.3 Accède aux ressources appropriées au moment de donner des soins et les applique de façon efficace
 - 3.4 Évalue de façon **critique l'intégrité, la fiabilité et l'applicabilité de la recherche et de la littérature** médicales pertinentes aux contextes où travaillent les médecins de famille
 - 3.5 Intègre les données probantes à la prise de décision dans la pratique
4. Contribue à la création et à la diffusion de savoirs applicables en médecine familiale
 - 4.1 Fait **preuve d'une compréhension des principes scientifiques de la recherche et de l'érudition**, de même que du rôle des données probantes dans la prestation de soins de santé
 - 4.2 Reconnaît et applique les principes éthiques de la recherche et les **intègre dans l'obtention d'un** consentement éclairé de la part du patient, évalue les avantages et risques possibles de cette recherche pour lui, en portant une attention particulière aux populations vulnérables
 - 4.3 Soutient et **favorise un environnement favorable à l'érudition et y contribuer**
 - 4.4 Participe à, et mène des, **activités visant l'amélioration de la qualité**
 - 4.5 Pose des questions de recherche pertinentes et choisit les méthodes tirées de l'**ensemble** du continuum de recherche pour y répondre
 - 4.6 **Résume et communique à d'autres professionnels et au public, y compris le patient, sa famille et ses proches**, les résultats de recherches et enquêtes scientifiques pertinentes

Professionnel

Définition

En tant que professionnel, le médecin de famille a le devoir de promouvoir et de protéger la santé et le bien-être d'autrui, **tant sur le plan individuel que collectif**, tout en étant responsables envers leurs patients, la profession et la société. Il respecte les codes de conduite, **l'autoréglementation de la profession** et voie au maintien de leur santé.

Description

Le médecin de famille joue un rôle essentiel dans la société en tant que professionnel responsable de la prestation de soins. Son travail requiert **la maîtrise de l'art, de la science et de l'exercice de la médecine. L'identité professionnelle du médecin est un élément fondamental de ce rôle.** Le rôle de professionnel reflète les attentes de la société envers les médecins de famille, y compris la compétence clinique, **l'engagement envers le maintien de la compétence, la promotion de l'intérêt public, le respect des normes éthiques, et des valeurs tels l'intégrité, l'honnêteté, l'altruisme, l'humilité, le respect de la diversité et la transparence relativement aux éventuels conflits d'intérêts.** On admet généralement que pour optimiser les soins aux patients, le médecin doit veiller à leur santé et leur bien-être et à ceux de ses collègues. Le professionnalisme des médecins constitue la base du contrat social entre la société et la profession médicale. En retour, la société reconnaît **aux médecins le privilège de l'autoréglementation de leur profession, pourvu qu'ils restent redevables envers la société, la profession et eux-mêmes.** Pour offrir des soins optimaux aux patients, les médecins doivent veiller à leur propre santé et bien-être **qu'à ceux de leurs collègues.**

Capacités (compétences clés) et manifestations (compétences habilitantes)

1. **Démontre un engagement envers le patient par l'excellence** du travail clinique et le respect de normes éthiques élevées
 - 1.1 Se comporte selon les règles déontologiques de la profession médicale, reflétant l'honnêteté, l'intégrité, l'engagement, l'humilité, la compassion, le respect, l'altruisme, le respect de la diversité et du secret professionnel
 - 1.2 Se voue à l'excellence dans tous les aspects de l'exercice de la médecine
 - 1.3 Reconnaît les enjeux éthiques qui surgissent dans sa pratique et y répond adéquatement
 - 1.4 Reconnaît et gère **les conflits d'intérêts**
 - 1.5 Se comporte de manière professionnelle et respecte les principes de confidentialité et du respect **de la vie privée lors de l'utilisation des outils technologiques de communication**
 - 1.6 Maintient des limites professionnelles appropriées
2. Démontre un engagement envers la société en reconnaissant et en répondant aux besoins de la société en matière de soins de santé
 - 2.1 Assume sa responsabilité sociale envers les patients et la société
 - 2.2 Démontre son engagement envers la qualité des soins **et à l'amélioration** continue de la qualité

3. Démonstre un engagement envers la profession par le respect des normes et la participation à **l'autoréglementation de la profession**
 - 3.1 Satisfait et se conforme au code de déontologie, aux exigences éthiques, aux normes de pratique et aux lois régissant l'exercice de la médecine
 - 3.2 Reconnaît les comportements non professionnels et contraires au code **d'éthique** des médecins et professionnels de la santé et y réagit
 - 3.3 **Participe à l'évaluation des pairs et à l'élaboration des normes**
 - 3.4 Favorise un environnement où règnent le respect et la collégialité
4. Démonstre un engagement envers la santé et le bien-être des médecins afin de favoriser la prestation de soins optimaux aux patients
 - 4.1 Démonstre une conscience de soi, gère son propre bien-être et son rendement professionnel
 - 4.2 Gère les exigences personnelles et professionnelles pour une pratique durable tout au long du cycle de vie du médecin de famille
 - 4.3 Fait la promotion d'une culture favorisant l'identification des collègues en difficulté et offrant le soutien répondant à leurs besoins
5. Se voue à **l'excellence et à la pratique réflexive**
 - 5.1 Démonstre la capacité de recueillir et interpréter des données sur sa propre performance et agir en conséquence, reconnaît ses **limites et demande de l'aide au besoin**
 - 5.2 Démonstre une conscience de soi et comprend comment ses attitudes, ses croyances, ses hypothèses, ses valeurs, ses présomptions, ses sentiments, ses privilèges et ses perspectives peuvent influencer la pratique
 - 5.3 Fait une réflexion sur les événements de la pratique, en particulier lors d'incidents critiques, en profite pour accroître la connaissance de soi. Reconnaît lorsque des changements doivent être effectués et les effectue concrètement.